

ALERTE OTAN !

Belgique- Belgique
P.P.
1050 Bruxelles 5
1/17024
P 301185

Bulletin trimestriel du Comité de Surveillance OTAN
N°54 - 3ème trimestre 2014

Sommaire

— COALITION DES VOLONTAIRES

P3 - Non à la Belgique en guerre

P4 - Le nouveau Frankenstein

P5 - Derrière l'unanimité du Conseil de sécurité

P6- Déclaration du sommet OTAN: l'Irak et la Syrie

— MOBILISATION

P8 - Mouvements de la paix Belges au contre-sommet

P9- Les enjeux du sommet de l'OTAN 2014

— COMMÉMORATION

P8 - 69 ans depuis Hiroshima et Nagasaki

P9 - Pierre Piérart

— ARMEMENT NUCLÉAIRE

P12 - Les armes nucléaires, à quoi ça sert ?

P13- La stratégie nucléaire de l'OTAN

P15- Le pacifisme du 21ème siècle

Editorial

Le sommet de l'Otan et la nouvelle entrée en guerre de la Belgique

La Coalition Internationale des Volontaires contre l'EI en Irak et en Syrie n'est pas tombée du ciel. Elle s'est discutée intensément dans les couloirs du sommet de l'Otan au pays de Galles. Elle n'est qu'un élément de cette réunion au sommet des chefs d'Etat des 28 pays de l'Alliance Atlantique, auxquels se sont joints pas moins de 30 autres pays et organisations internationales. Toutefois, elle a une signification importante pour la Belgique, puisque, quelques jours à peine après la fin du sommet, notre pays décide de rejoindre la Coalition et de partir en guerre.

Sans même attendre le vote au parlement de la résolution autorisant la participation belge à la Coalition des Volontaires, les premiers F-16 décollaient des bases militaires de Kleine Brogel et Florennes à destination de la Jordanie. Quel mépris de la démocratie ! Quelle peur du débat public ! Il faut dire que l'unanimité rencontrée chez les députés lorsqu'ils votèrent pour l'agression militaire contre la Libye en 2011, n'était plus là : 10 députés Ecolo-Groen! se sont abstenus et 2 députés

PTB ont voté contre. Parmi ceux qui ont voté oui, il y a eu des réserves très importantes, notamment de la part du SP.a, qui a déclaré comprendre parfaitement les objections et les critiques des opposants et vouloir faire marche arrière si nécessaire. Même si le vote de la résolution était acquis avant même le débat parlementaire, il fallait éviter d'exprimer trop haut le moindre doute sur le bien fondé et sur les chances de succès de cette nouvelle guerre.

La résolution finale contient certaines restrictions: une réévaluation de la participation belge d'ici un mois, une demande de règles d'engagement bien définies pour les pilotes des F-16, la limitation des bombardements aériens à l'Irak. Mais ces réserves vont s'effacer au cours de la guerre car les partis de la future coalition suédoise sont manifestement prêts à participer à des frappes sur la Syrie, et à prolonger indéfiniment la durée des opérations militaires. Et ils renvoient à plus tard tout débat sur un plan de coopération politique et humanitaire pour le Moyen Orient.

La Belgique est à nouveau en guerre ! Et c'est une conséquence de son inféodation à l'Otan. Le sommet de l'Otan s'est conclu par la signature d'une Déclaration Finale qui contient beaucoup d'éléments très dangereux pour la paix sur notre planète et représente une fuite en avant d'autant plus agressive que l'Otan ne parvient pas à réaliser son objectif essentiel d'être le gendarme du monde, malgré son arsenal militaire d'une puissance sans précédents dans l'histoire.

Le point le plus important est la suspension pour un temps indéterminé du partenariat Otan-Russie et l'affirmation que la Russie serait devenue la menace la plus dangereuse pour la sécurité et la paix dans le monde. En fait, la Russie refuse de se laisser encercler par l'Otan, (par l'intermédiaire de l'Ukraine), s'oppose de plus en plus fermement à ses plans d'expansion mondiale, resserre ses relations avec la Chine, et établit de nouvelles alliances économiques, politiques, militaires avec des pays qui cherchent à s'émanciper de la domination des USA et de l'UE.

Un autre aspect très important est l'exigence que chaque membre de l'Otan arrive d'ici 10 ans, à consacrer 2% de son PIB à ses dépenses militaires et que 20% de ce budget servent à se fournir en armements plus performants et répondant tous au « label Otan ». Cette question de label n'est pas sans importance, toutes les armées des pays Otan et le plus grand nombre possible de pays partenaires (dont l'Ukraine) devraient se structurer, s'entraîner, s'équiper, avec des technologies compatibles et être interactives. La mise en route d'une nouvelle force de réaction rapide se fera selon ces mêmes critères. Les groupements de pays,

sous l'égide de « pays cadres » suivront également ces règles.

Les partis de droite (CD&V, N.V-A, Open VLD, MR) n'ont pas manqué de rappeler lors du dernier débat parlementaire que notre premier ministre Elio di Rupo avait signé cette Déclaration et que les députés socialistes qui se plaignaient du coût d'une nouvelle guerre en Irak et en Syrie n'avaient qu'à se taire, de même en ce qui concerne le coût du remplacement des F-16 remplissant une fonction si précieuse (!) .

Le sommet Otan confirme dans sa Déclaration Finale, le bien fondé de la politique d'agression et d'occupation de l'Afghanistan depuis 2001 et le renforcement du Partenariat Otan-Afghanistan jusqu'en 2024, le considérant même comme « un modèle » à suivre. La Belgique sera donc invitée à continuer sa contribution à ce partenariat.

Nous devons être très préoccupés également de l'absence quasi-totale de référence aux Nations Unies, à peine l'ONU est-elle citée comme une des « organisations partenaires » de l'Otan, passant loin derrière l'Union Européenne. Et ce n'est pas exhaustif...

Alerte OTAN

28 septembre 2014

MAILING LISTE ALERTE OTAN

Le Comité Surveillance OTAN anime une liste d'information par e-mail, où sont publiés régulièrement infos et commentaires au sujet de la politique de guerre otanienne.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un e-mail vide à l'adresse alerte_otan-subscribe@yahoogroupes.fr

Non à la Belgique en guerre

Déclaration du CSO

Le site du parlement belge annonce pudiquement que ce 26 septembre 2014, la Chambre sera appelée à voter une résolution concernant la « Participation belge à l'intervention internationale contre l'IS (Islamic State) ».

Le Parlement ne fera qu'entériner une résolution qui a déjà été prise, d'abord entre les dirigeants de tous les partis (ceux de la coalition sortante et de la coalition entrante), ensuite dans les récentes commissions Défense et Relations extérieures. La Belgique enverra à nouveau ses F-16 et au moins 120 soldats dans une intervention militaire internationale sur l'Irak.

En réalité, le vote de cette résolution engagera notre pays dans une nouvelle guerre. Ce sera la 3e guerre en 10 ans, dans laquelle nos gouvernements nous entraînent :

En 2003, en Afghanistan, l'Otan prenait le commandement de la guerre dite « contre le terrorisme », la Belgique y a participé très activement avec des centaines de militaires et les avions de chasse F-16, et en 2014 elle y est encore. 150.000 militaires internationaux, des milliers de bombardements, des milliards de dollars ne sont pas venus à bout des « terroristes ». Ben Laden a été tué, mais les Al Qaida se sont multipliés et les clones des talibans se répandent dans le monde entier.

En 2011, en Libye : une « coalition de volontaires », soutenue par l'Otan, avec la participation des forces armées belges, se lançait contre le gouvernement Kadhafi et provoquait la destruction de toutes les infrastructures civiles et de l'Etat libyen, créant le chaos actuel, les dégâts col-

Non à toute participation de la Belgique à l'intervention militaire de la Coalition otanienne en Irak et en Syrie !

latéraux n'ont jamais été rendus publics, et cette guerre a coûté aux citoyens belges des dizaines de millions d'euros.

En 2014, il n'est pas question de remettre ça, ni en Irak ni en Syrie !

Le Groupe terroriste EI, IS ou Daesh n'a rien de « nouveau », ni d'exceptionnel, il tombe à point pour faire peur aux gens et il sert de prétexte aux grands pays membres de l'Otan (USA, Grande-Bretagne, France) pour constituer une nouvelle « coalition des volontaires » afin de reprendre pied en Irak, et commettre de nouvelles agressions en Syrie en vue du renversement du gouvernement Assad.

Dans cette coalition des volontaires, on retrouve aussi bon nombre de pays, partenaires de l'Otan, qui ont contribué fortement à la création, au financement, à l'armement du soi-disant « EI » : Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Qatar, ...

La résolution que le parlement est amené à voter propose une collaboration militaire aérienne de la Belgique, elle parle d'intervention en Irak et propose une évaluation au bout d'un mois : elle laisse présager le pire : l'extension de l'agression à la Syrie n'est pas exclue, ni d'ailleurs la participation de « troupes au sol », ni la prolongation indéterminée des opérations. Il faut relever également qu'il n'y a aucun « mandat de l'ONU », il n'y a pas eu de résolution du Conseil de Sécurité légitimant une telle intervention.

Non à l'envoi des F-16 et soldats belges en Irak et en Syrie !

Pas d'adhésion à cette Coalition de volontaires de guerre !

Comité Surveillance OTAN

25 septembre 2014

Le nouveau Frankenstein

«Les terroristes qui nous combattent en ce moment, nous venons juste de finir de les entraîner» (Souad Mekhennet - Washington Post 18.8.14)

Les Etats-Unis et les pays de L'Europe persistent et signent des stratégies d'interventions militaires en Europe Orientale et au Moyen Orient.

Les représentants de dix pays (Etats Unis, Grande Bretagne, France, Allemagne, Italie, Turquie, Pologne, Danemark, Canada, Australie) se sont réunis pendant le Sommet de l'Otan en septembre, pour jeter les fondements d'une coalition internationale dans le seul but de combattre un ennemi «vague à évaluer», selon leurs propres termes.

Comme le soulignent plusieurs experts, dont des journalistes du Washington Post, « dans la situation actuelle, cette stratégie va donner plus d'effets négatifs que positifs » et ils ajoutent : « les Etats-Unis et leurs alliés répètent, par ce montage absurde, les mêmes erreurs que celles des interventions antérieures ». Ces allégations s'avèrent des vérités, quand on regarde les échecs retentissants subis en Afghanistan, Irak et Libye.

On regrette profondément que l'expérience guerrière de ces dernières années n'a pas servi à faire réfléchir et à freiner les pulsions bellicistes de pays occidentaux, qui avec le plus grand mépris se moquent de la souffrance des gens en appuyant l'assaut des groupes barbares sans foi ni loi. On se demande sans arrêt si ces interventions militaires étaient nécessaires?

On se demande aussi quels sont les buts de telles manoeuvres?

N'importe quel citoyen du monde, qui a accès à l'information des médias ou d'internet peut se rendre compte que l'intervention en Afghanistan était et continue à être un échec des plus flagrants, « certaines organisations entraînées et équipées par les Etats-Unis, pour combattre l'armée soviétique, sont par la suite devenues hostiles à l'occident », écrit le journaliste Souad Mekhennet. C'était le début des erreurs tragiques qui sont par la suite devenues monnaie courante.

Plus tard, le méga mensonge « des armes massives » a permis l'intervention en Irak, par des gouvernements occidentaux prétendant installer, une « vraie démocratie » au milieu d'un pays détruit par la guerre, et sans la moindre

infrastructure, (sans eau potable ni électricité, sans hôpitaux, écoles, ni police). Ce qui a permis à des groupes hostiles à l'occident de prospérer sans le moindre problème, sur les ruines provoquées par les guerres.

Quelques années après, c'était le tour de la Libye, ou encore une fois, ces mêmes pays occidentaux, ont soutenu, avec des moyens financiers et militaires importants, des groupes « rebelles » et mercenaires de toute sorte, afin de renverser le gouvernement de Mouammar Kadhafi, laissant après son assassinat (commis de la façon la plus atroce,) le chaos et l'anarchie dans un pays qui auparavant était l'exemple de I.D.H. des pays de l'Afrique, (selon un rapport de l'ONU).

Peu de temps après, c'était le tour de la Syrie, où les mêmes pays ont prêté (encore une fois), leur aide militaire et financière, à ces mêmes groupes « rebelles » qu'on savait déjà hostiles à l'Occident, en essayant de toutes les manières possibles de renverser le gouvernement de Bachar al Assad.

La possibilité des « erreurs stratégiques » de la part des Etats Unis, leurs amis occidentaux et alliés du Moyen Orient (Arabie Saoudite, Qatar, Koweït et Emirats Arabes,) est impossible à accepter, parce que c'est dans cet environnement d'aide technologique et de soutien financier sans limites à des groupes comme Al Qaeda, Al Nosra et autres groupes barbares, qu'est née, et personne ne peut le nier, cette mutation terrible qui a pour nom, Etat Islamique.

Et à la tribune de l'O.N.U le premier ministre Elio di Rupo déclare « je ne peux pas m'empêcher de penser que le désastre humain auquel nous assistons est aussi la conséquence d'un échec cuisant. Celui des responsables politiques qui ont privilégié des solutions militaires, la prétendue guerre préventive », en rappelant que la Belgique avait, « à l'époque, refusé de prendre part à l'expédition punitive de Georges W. Bush contre Saddam Hussein et ses hypothétiques armes de destruction massive ». Et de déplorer « Comment ne pas voir que les frustrations et les humiliations ont encore renforcé la radicalisation ».

Pour l'instant, cette organisation (E.I), qui compterait 31.000 combattants, fait régner la terreur et déstabilise

toute la région du Moyen Orient et malheureusement, elle continue à grandir, grâce aux «erreurs tragiques» des pays interventionnistes qui ne sont animés que par l'appât du gain. Pour le moment l' E.I. «contrôle les principaux champs pétroliers et gaziers en Syrie» qui rapportent au moins 3 millions de dollar par jour, mais ils ont aussi «amassé beaucoup d'argent et d'or (pris dans les banques des zones sous son contrôle) et un nombre incalculable d'armes récupérés sur les armées syriennes et irakiennes » selon Erick Depécé (Centre français de recherche sur le renseignement).

«Nous avons mal géré les situations », affirme un haut responsable américain des services de sécurité, qui s'exprime sous anonymat et certains officiels de services des renseignements arabes et européens, ont aussi exprimé leurs inquiétudes, « à propos des erreurs commises par

les Etats Unis, dans la gestion des soulèvements dans les Etats arabes, du fait que certains de ceux que les Etats Unis et leurs alliés avaient entraînés pour combattre pour la «démocratie» en Libye et en Syrie avaient un agenda djihadiste».

Selon quelques experts et l'économiste et professeur à l'université d'Ottawa, Michel Chossudovsky, «avec ces interventions, l'objectif stratégique général des Etats -Unis et de l'OTAN consiste à déstabiliser toute la région du Moyen Orient, de l'Afrique du nord, de l'Asie centrale et du sud, incluant l'Iran, le Pakistan et l'Inde». Les amis d'hier, peuvent devenir les ennemis d'aujourd'hui.

Patricia Villalon

28 septembre 2014

Derrière l'unanimité du Conseil de sécurité

A propos de la Résolution sur les « combattants terroristes étrangers » approuvée à l'Onu

Une « résolution historique » : ainsi l'a définie le président des Etats-Unis Obama, en se donnant la parole en tant que président du Conseil de sécurité de l'Onu. La résolution 2178 sur les « combattants terroristes étrangers » adoptée par le Conseil de sécurité à l'unanimité, est « légalement contraignante » pour tous les Etats membres de l'Onu. Ceux-ci sont obligés de « prévenir le recrutement prévenir le recrutement, l'organisation, le transport et l'équipement d'individus qui se rendent dans d'autres Etats pour planifier, préparer ou effectuer des actes terroristes, ou pour fournir ou recevoir un entraînement terroriste et des financements pour ces activités ». A cet effet tous les Etats devront promulguer des législations appropriées, intensifier les contrôles aux frontières, poursuivre et condamner les terroristes (ou présumés tels), en accroissant la coopération internationale, y compris à travers des accords bilatéraux, et l'échange d'informations pour identifier les suspects terroristes.

La résolution exprime en général une « préoccupation quant à la constitution de réseaux terroristes internationaux », en laissant chaque Etat libre d'établir quels sont les groupes terroristes à combattre : d'où le vote favorable de Russie et Chine. Immédiatement après, cependant, la

résolution souligne « l'exigence particulière et urgente de prévenir le soutien à des combattants terroristes étrangers associés à l'Etat Islamique de l'Irak et du Levant (Isis) ». Le ministre des Affaires étrangères russe Lavrov, sans toutefois nommer les Etats-Unis, a déclaré au Conseil de sécurité que les organisations terroristes se sont renforcées au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie centrale « après l'intervention en Irak, le bombardement de la Libye, l'appui extérieur aux extrémistes en Syrie », en accusant de fait Washington d'avoir favorisé la formation de groupes terroristes et de l'Isis même (comme nous l'avons amplement documenté dans ces colonnes). Le ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi a souligné que « les actions militaires doivent se conformer à la Charte des Nations Unies » et que « doivent être évités les double standard » (c'est-à-dire les deux poids et deux mesures). Mais en approuvant la résolution, Moscou et Pékin ont de fait permis à Washington de l'utiliser comme « motivation » légale pour l'action militaire lancée au Moyen-Orient qui, dirigée formellement contre l'Isis, vise la destruction complète de la Syrie, jusqu'ici empêchée par la médiation russe en échange du désarmement chimique de Damas, et la réoccupation de l'Irak. Ceci est confirmé par le fait que les attaques aériennes lancées en Syrie par

les Etats-Unis, avec le concours de l'Arabie saoudite et des Emirats Arabes Unis, se concentrent sur les raffineries modulaires et autres sites pétrolifères syriens, sous le prétexte qu'ils sont exploités par l'Isis. Sur la base de cette même motivation, les Usa peuvent détruire tout le réseau d'industries et infrastructures syriennes pour faire s'effondrer le gouvernement de Damas.

Derrière l'apparente unanimité avec laquelle a été approuvée la résolution au Conseil de sécurité, se cache une confrontation de plus en plus aigue Ouest-Est amorcée par la stratégie étasunienne. Dans le discours prononcé à l'Assemblée générale de l'Onu, avant la réunion du Conseil de sécurité, le président Obama met « l'agression russe en Europe » sur le même plan que la « brutalité des terroristes en Syrie et Irak », soulignant que « les actions de la Russie en Ukraine défient l'ordre de l'après-guerre froide » en nous ramenant « aux jours où les grandes nations piétinaient les petites pour poursuivre leurs ambitions territoriales ». Pour cela « nous renforcerons nos alliés Otan et nous imposerons un coût à la Russie pour son agression ». Il rappelle ainsi, en s'adressant indirectement à la Chine,

que « l'Amérique est et continuera à être une puissance du Pacifique », où elle promet « la paix et la stabilité ». Où en réalité elle est en train de positionner des forces et des bases militaires pour « contenir » la Chine, qui est en train de se rapprocher de la Russie.

Une confrontation entre puissances nucléaires, accélérée par la course au réarmement lancée par le président Obama, qui reçoit maintenant le soutien d'un autre Prix Nobel de la paix, Lech Walesa. Comme sauvegarde contre la Russie, il a déclaré alors que l'Otan commençait une grande manœuvre en territoire polonais, « la Pologne doit se procurer des armes nucléaires ».

**Manlio Dinucci, Traduit de l'italien par M.A
Patrizio**

27.9.2014

La déclaration du sommet OTAN

Publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue au pays de Galles les 4 et 5 septembre 2014. Ici vous trouverez les points (parmi les 113) concernant l'Irak et la Syrie

32 à 38.

Nous sommes profondément préoccupés par l'accroissement de l'instabilité et par l'amplification des menaces transnationales et multidimensionnelles dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Ces menaces pèsent directement sur la sécurité des populations vivant dans cette région, ainsi que sur notre propre sécurité. La paix et la stabilité dans cette région sont essentielles pour l'Alliance. Nous soulignons dès lors qu'il faut que s'instaure un calme durable et que cesse la violence. Nous continuons de soutenir les aspirations légitimes des peuples de cette région à la paix, à la sécurité, à la démocratie, à la justice, à la prospérité, ainsi qu'à la préservation de leur identité. Nous continuerons de suivre de près la situation et étudierons les options pour une éventuelle aide de l'OTAN aux efforts bilatéraux et internationaux qui viseraient à promouvoir la stabilité, ainsi qu'à contribuer à la

réponse apportée à la crise qui s'intensifie dans la région du Moyen-Orient et aux menaces qui en émanent.

Le prétendu « État islamique en Irak et au Levant » (EIIL) représente une grave menace pour le peuple iraquien, pour le peuple syrien, pour l'ensemble de la région et pour nos pays. Nous sommes indignés par les attaques barbares perpétrées récemment par l'EIIL contre toutes les populations civiles, en particulier par le fait que des communautés religieuses et ethniques entières soient prises pour cibles de manière systématique et délibérée. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les actes violents et lâches commis par l'EIIL. Si la sécurité de l'un des Alliés est menacée, nous n'hésiterons pas à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer notre défense collective. La dégradation rapide de la situation de sécurité en Irak et la menace croissante que représente l'EIIL soulignent la nécessité d'une solution politique s'appuyant sur un gouvernement iraquien inclusif au sein duquel toutes les confessions sont représentées. Par ailleurs, compte tenu des conséquences humanitaires dramatiques de la crise et des répercussions de celle-ci sur la stabilité et la sécurité de la région, de nombreux Alliés ont déjà fourni ou proposent à l'Irak une assistance bilatérale sur le plan humanitaire et de la sécurité.

Nous réaffirmons l'attachement constant de l'OTAN à son partenariat avec l'Iraq, qui nous permettra de redynamiser nos efforts visant à aider ce pays à mettre en place des forces de sécurité plus efficaces. Ce partenariat prévoit, dans le cadre du programme individuel de partenariat et de coopération existant, une coopération dans les domaines du dialogue politique, de la formation et de l'entraînement, de la réponse au terrorisme, de l'établissement des institutions de défense, de la sécurité des frontières, et de la stratégie de communication. Les Alliés et les partenaires doivent continuer de contribuer, par les canaux appropriés, à la coordination de l'aide humanitaire destinée à l'Iraq. Nous nous félicitons du rôle que joue le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe.

Nous sommes également convenus que l'OTAN contribuera à coordonner l'aide à la sécurité apportée à l'Iraq par les Alliés et les partenaires. Cela pourrait également comporter une aide à la coordination du transport permettant de fournir cette assistance. Si le gouvernement iraquien en fait la demande, l'OTAN se tiendra prête à envisager de prendre des mesures dans le cadre de son initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité s'y rapportant, en vue de mettre en train cet effort à brève échéance. L'OTAN soutiendra les efforts entrepris au niveau bilatéral par des Alliés et des partenaires en sollicitant et en coordonnant, sur une base volontaire, le recours aux moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. En outre, les Alliés s'efforceront d'accroître leur coopération pour ce qui est de l'échange d'informations sur les combattants étrangers rentrant dans leur pays.

Nous continuons de suivre la crise actuelle en Syrie avec beaucoup d'inquiétude. Nous condamnons avec la plus grande fermeté la campagne de violence menée à l'encontre du peuple syrien par le régime de Bachar al-Assad, à l'origine du chaos et de la dévastation qui sévissent à présent dans le pays. Nous appelons le gouvernement syrien à se conformer pleinement aux dispositions de toutes les réso-

lutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et à s'engager immédiatement dans une véritable transition politique conformément au Communiqué de Genève du 30 juin 2012. Nous pensons qu'une transition politique négociée est essentielle pour mettre un terme au bain de sang. Nous soulignons le rôle important joué par l'opposition modérée pour protéger les communautés contre la double menace que représentent la tyrannie du régime syrien et l'extrémisme de l'EIIL. Les combats qui durent depuis plus de trois ans ont eu des conséquences dramatiques sur le plan humanitaire, et une incidence croissante sur la sécurité des pays de la région. Malgré les possibles effets déstabilisateurs sur leurs économies et leurs sociétés, la Turquie, pays membre de l'OTAN, la Jordanie, un de nos partenaires dans la région, et le Liban, voisin de la Syrie, accueillent généreusement des millions de réfugiés et de Syriens déplacés. Le déploiement de missiles Patriot pour défendre la population et le territoire de la Turquie démontre avec force la détermination et la capacité de l'OTAN à assurer la défense et la dissuasion contre toute menace potentielle pesant sur l'un des Alliés.....(...)

Depuis sa récente progression en Iraq, l'EIIL constitue une menace transnationale. Le régime de Bachar al-Assad a contribué à l'émergence de l'EIIL en Syrie et à l'expansion de ce dernier au-delà des frontières de ce pays. La présence de l'EIIL tant en Syrie qu'en Iraq est une menace pour la stabilité de la région. L'EIIL est également devenu un obstacle majeur au règlement politique en Syrie, et il fait peser un risque grave sur la stabilité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Les habitants de la Syrie et de l'Iraq, et plus généralement de la région, ont besoin de l'aide de la communauté internationale pour contrer cette menace. Une approche internationale coordonnée est nécessaire.

le texte intégral de la Déclaration est disponible sur le site officiel de l'Otan » www.nato.int

Les mouvements pour la paix belges s'allient contre l'OTAN



Cette année, le sommet de l'OTAN aura lieu les 4 et 5 septembre au Pays de Galles. Sommet au cours duquel des décisions seront prises concernant notamment les budgets et les capacités militaires et les interventions actuelles de l'OTAN (par exemple en Afghanistan ou autour de l'Ukraine)

Afin de contester le concept stratégique et les actions de l'OTAN, est organisé, en parallèle, un **contre-sommet** au cours duquel de nombreuses activités (manifestations, réunions, conférences etc.) seront organisées.

Le mouvement de la paix belge a décidé d'y assister et vous invite à entendre ses revendications lors de sa conférence de presse bilingue !

Pourquoi une action contre l'OTAN ?

Officiellement, la raison d'être de l'OTAN, son « concept stratégique », était la peur engendrée par l'Union soviétique après la Deuxième Guerre mondiale et la nécessité ressentie d'organiser une alliance de défense commune. La fin de la Guerre froide ne marquant toutefois pas la fin de l'OTAN, différentes nouvelles « menaces » sont présentées pour justifier sa raison d'être. Cependant, cette raison

d'être ne cesse d'être en totale contradiction avec son texte

fondateur (le Traité de Washington) et ce, notamment de par l'engagement de l'OTAN dans différentes guerres meurtrières et destructrices portées chaque fois plus loin qu'aux frontières de son territoire (Yougoslavie, Kosovo, Afghanistan, Irak, Libye, etc.)...

LES REVENDICATIONS DU CONTRE-SOMMET

*PAS D'AUGMENTATION DES BUDGETS MILITAIRES
NON À LA GUERRE ET AUX INTERVENTIONS
MILITAIRES
NON À L'EXPANSIONNISME DE L'OTAN
NON À LA MILITARISATION DE L'UNION
EUROPÉENNE
OUI AU DÉSARMEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT*

LES REVENDICATIONS BELGES

*NON AU RENOUVELLEMENT DES AVIONS DE
CHASSE BELGES (F-16)*

Les enjeux du Sommet OTAN 2014 et de nos luttes contre la guerre

Intervention du CSO au contre-sommet de Cardiff le 4 septembre 2014

Ne laissons pas l'Otan nous entraîner dans une nouvelle guerre froide !

On comprend mieux maintenant pourquoi l'Otan ne s'est pas dissoute en 1991, après le démantèlement de l'Union Soviétique et la dissolution du Pacte de Varsovie : les buts de l'OTAN n'avaient rien de défensif contre le soi-disant ogre communiste. Le but de l'OTAN a toujours été de sauvegarder les intérêts économiques, financiers, politiques, des grandes puissances occidentales et de leurs états vassaux. Aujourd'hui, ces puissances, UE et USA-Canada, connaissent une crise sans précédent et n'ont d'autres moyens de sauvegarder leur pouvoir que l'imposition de la force militaire et l'extension des guerres ou des états de crise permanente dans le monde entier.

C'est pour cela que ce sommet de l'Otan sera consacré en grande partie à extorquer de tous les états membres de nouveaux moyens financiers, des augmentations des budgets militaires, pour structurer la force de réaction rapide, pour perfectionner toutes les armes de destruction massive, inclus les armes nucléaires. **Disons NON dans chaque pays à toute augmentation de ces dépenses !**

L'Otan se propose de présenter à ce sommet son plan pour continuer l'occupation de l'Afghanistan, même après le simulacre de départ des forces militaires internationales : l'ISAF disparaît, le partenariat Otan-Afghanistan prendra sa place jusqu'en 2024. **Disons NON dans chaque pays à toute participation à ce partenariat !**

Mais le plus grave, c'est que l'Otan veut à tout prix la confrontation avec la Russie. Selon le secrétaire général sortant Rasmussen, la Russie « serait devenue la plus grande menace pour la sécurité mondiale ». La « crise ukrainienne » est exacerbée et en grande partie suscitée par l'OTAN dans ce but.

La Russie n'est pas notre ennemie.

L'Otan a joué un rôle important dans le coup d'état de Kiev, qui a mené au renversement violent d'un gouverne-



ment démocratiquement élu et à son remplacement par une équipe de ministres, composée d'un tiers de membres d'un parti néo-nazi. C'est l'Otan, au travers du **partenariat spécial avec l'Ukraine signé en 1997**, qui porte gravement atteinte à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité de ce pays et qui utilise la crise qu'il traverse pour s'y installer. La Crimée n'a pas été annexée par la Russie, c'est la population qui a voté massivement pour son rattachement. La population de l'Ukraine n'est pas victime d'un soi-disant expansionnisme russe, elle est en grande partie russe elle-même et, surtout, elle se rebelle contre le gouvernement d'extrême droite installé à Kiev. Elle ne voit aucun intérêt à se rattacher à l'UE ou à l'Otan et elle voit dans ses liens avec la Russie le seul moyen de se protéger des milices fascistes de Kiev. Dans plusieurs régions d'Ukraine, des manifestations importantes se déroulent contre la conscription et contre cette guerre civile provoquée par le gouvernement.

Nos gouvernements participent à cette escalade guerrière contre la Russie, mais les populations n'en veulent pas ! Il faut exiger la levée de toutes les sanctions US et UE contre la Russie. Il faut stopper le bain de sang dans l'est de l'Ukraine, promouvoir une solution négociée à cette crise et mener une politique de coopération à tous les niveaux.

H IROSHIMA ET NAGASAKI : 69 ANS

A Mons, la commémoration des bombardements nucléaires américains sur Hiroshima et Nagasaki en août 1945 a commencé par l'inauguration d'une stèle consacrée à Pierre Piérart, professeur à l'université de Mons, fondateur du Parc Hibakusha, décédé en 2010. Celle-ci fait face au mémorial en hommage « aux victimes de Hiroshima et Nagasaki et des essais nucléaires ».



Macha Ré-Piérart a dévoilé la stèle dans laquelle un fidèle portrait était gravé ainsi que les inscriptions : « le Parc Hibakusha a été créé par le Pr Pierre Piérart en 1989 », « Lutter contre l'arme nucléaire, c'est lutter pour la vie », « Si tu veux la paix, prépare la paix ». L'émotion de tous les participants à la cérémonie s'est muée en réflexion et en fraternité en écoutant une des chansons préférées de Pierre Piérart : « Le Déserteur » de Boris Vian, interprétée par son auteur .

Des amis et collègues du Professeur Piérart ont ensuite pris la parole, ainsi que des représentants de plusieurs associations de paix – tant flamandes que francophones - . Les textes de leur allocution se trouvent sur notre site www.csotan.org. L'allocution faite au nom du Comité Surveillance par Vladimir Caller est publiée ci-après.

Devant le mémorial , un dépôt de fleurs a précédé la minute de silence à la mémoire des victimes des bombardements nucléaires de Hiroshima et Nagasaki et aussi avec une pensée pour toutes les victimes des guerres actuelles, nucléaire ou pas.

La conférence de l'après-midi s'est efforcée de faire un bilan de l'état du désarmement nucléaire en 2014 avec les contributions des trois conférenciers qui ont introduit le débat : Luc Mampaey (directeur du GRIP), Michel

Wautelet (membre du CEAH), Ludo De Brabander (responsable de VREDE). Nous publions des extraits de leurs interventions dans ce numéro ainsi que la version intégrale sur notre site.

Quelques pistes de réflexion sont apparues : même si, selon certains intervenants, des progrès se sont accomplis vers un relatif désarmement nucléaire, cela ne représente pas pour autant un progrès vers la paix dans le monde ; les armes « conventionnelles » se produisent et circulent massivement et causent des désastres dans des conflits de plus en plus nombreux sur toute la planète ; des armes nucléaires, aussi miniaturisées qu'elles puissent être, sont toujours des armes de destruction massive, un missile ou une bombe nucléaire n'est jamais « une arme tactique » ; l'Otan (27 pays membres, d'Europe et d'Amérique du Nord, sur les 198 pays de l'ONU) développe sans cesse sa stratégie nucléaire, possède l'arsenal d'armes le plus puissant du monde, et s'arroge toujours le droit « de la première frappe nucléaire » .

La conférence s'est conclue sur l'engagement des participants, -associations et personnes-, à ne jamais laisser tomber dans l'oubli les Hibakusha, ni les victimes des guerres d'aujourd'hui et à poursuivre le combat pour la paix uni à celui pour la justice sociale dans le monde.

Claudine Pôlet

Août 2014



Pierre Piérart

Souvenir et exemple dans ces heures sombres

Nous sommes encore une fois, toujours les mêmes ou presque, au rendez-vous avec le souvenir du sacrifice de la ville d'Hiroshima et sa population victimes d'une opération politique du militarisme américain. Parce que le crime contre Hiroshima fut plus une opération politique que militaire. Aucun besoin, en effet, de ces bombes pour vaincre un Japon déjà vaincu ; par contre l'arrogance américaine avait besoin de montrer ses muscles dans la politique d'affrontement qu'elle se préparait à entreprendre vis à vis de l'Union Soviétique.

Mais cette fois notre réunion a quelque chose de particulier et cela pour deux raisons. D'abord parce que la belle stèle de pierre que nous venons de découvrir nous ramène au souvenir de notre cher camarade Pierre Piérart ; ensuite parce que le moment que nous vivons aujourd'hui est d'une particulière gravité. Le journal américain New York Times disait il y a trois jours que des sérieux indices convergent vers ce qui pourrait nous conduire à une troisième guerre mondiale.

Si je devais définir la force qui a véhiculé l'itinéraire de Pierre, je dirais que c'était l'amour. Celui d'abord de la nature, des plantes, des champignons, des feuilles, des escargots. Affection qui le conduisit à se poser des questions sur l'agression que cette nature subissait inlassablement de la part de ce qu'on appelle le progrès. Son esprit rationaliste fit qu'il commença à identifier ce « progrès » avec des appétits vulgaires de lucre; avec la médiocrité d'un système qui a fait de la recherche du profit une religion. C'est ainsi que, peu à peu, Pierre devint un révolté et ce, non seulement contre les protagonistes, ces grandes multinationales qui détruisent l'environnement mais contre le système qui les protège. Système qui, à défaut de principes pour s'imposer a besoin de la force et son expression militaire dont le paroxysme, comme institution, est l'OTAN et comme fait historique, le bombardement atomique des villes japonaises.

Ne pas oublier Pierre et ses leçons est d'autant plus impératif aujourd'hui que le monde vit des moments particulièrement sombres. Avec une puissance nucléaire comme

Israël qui exerce son projet colonialiste au prix des crimes sans pause contre la population palestinienne ; avec l'islamisme obscurantiste jadis parrainé par l'Occident en Irak et en Syrie et qui aujourd'hui défie à ses mentors et avec le bombardement des populations civiles en pleine Europe par un régime installé à Kiev par les États-Unis et l'Union Européenne. Ce dernier cas doit nous interpeller particu-



lièrement parce que la tragédie que vit le peuple ukrainien aujourd'hui est, dans une grande mesure, une fabrication des États Unis et de l'Union européenne.

C'est donc dans ce cadre que nous nous souvenons de Pierre, que nous l'imaginons cherchant à reconstruire un puissant mouvement de la paix et que nous constatons combien son absence est grande.

Allocution de Vladimir Caller au nom du CSO

Des armes nucléaires plus précises. Cela sert à quoi ?

Même si les armes nucléaires ne font plus la une de l'actualité depuis plusieurs années, le sujet mérite encore et toujours notre vigilance. C'est que, malgré la diminution des arsenaux nucléaires américains et russes suite aux accords START et SORT, le nombre de têtes nucléaires opérationnelles reste considérable. Les grandes puissances nucléaires désirent aussi moderniser leur arsenal nucléaire. C'est le cas des Etats-Unis, où un vaste programme de modernisation des armes nucléaires est en cours.

Ce programme américain intéresse la Belgique, car les têtes nucléaires stockées à Kleine Brogel y sont impliquées. Ce sont des têtes nucléaires de type B61, comme celles stockées ailleurs en Europe. Elles sont destinées à être transportées par avion. Leur puissance varie de moins de 1 kt (kt = kilotonne)¹ à plusieurs centaines de kt. Un programme de modernisation des B61 est en cours aux Etats-Unis. Il pourrait coûter la bagatelle de 10 milliards de dollars. Officiellement, la modernisation des B61 a plusieurs objectifs :

- améliorer la précision des porteurs d'armes nucléaires ;
- diminuer la puissance des têtes nucléaires ;
- renouveler la matière radioactive des bombes (qui se désintègre avec le temps, notamment le tritium) ;
- les rendre compatibles avec les avions de nouvelle génération (dont le F-35).

Si la modernisation des têtes nucléaires était interdite par le traité START-1, elle est aujourd'hui permise, car les accords START de 2010 ont retiré les armes tactiques (dont les B61 de Kleine Brogel) du traité. Une arme nucléaire tactique est une arme « à courte portée », pour usage sur le champ de bataille ou en arrière (contre des centres de commandement, de logistique, etc.). Leur puissance est de 0,3 kt (puissance considérée comme le minimum possible) et quelques dizaines de kt.

Les effets des armes nucléaires

Il y a quatre principaux effets des explosions nucléaires : radiation nucléaire immédiate, effet thermique, effet de souffle, retombées radioactives.

Lorsque l'on évalue ces effets, il convient de se rendre compte que les distances données sont des approxima-

¹ La kilotonne (kt) correspond à l'énergie libérée (appelée « puissance » de l'explosion nucléaire) par une kilotonne (mille tonnes) d'explosif classique (genre TNT). Les armes nucléaires actuelles ont des puissances comprises entre quelques kt et plusieurs mégatonnes (Mt = 1.000 kt). La bombe d'Hiroshima avait une puissance estimée à environ 13 kt ; celle de Nagasaki, environ 22 kt.

tions. La valeur réelle dépend de nombreux facteurs comme la météo, la géographie du lieu, la façon réelle dont l'explosion a lieu (les bombes défectueuses existent aussi et toutes n'explosent pas comme « désiré » par les modèles ; d'autant plus que des tests en situation réelle sont interdits depuis 1996). Personne ne sait vraiment quel pourcentage d'armes nucléaires explosera(it) dans un scénario donné !

Lors de l'explosion, les réactions nucléaires donnent lieu à des radiations nucléaires très intenses. Mais comme les effets thermiques et de souffle conduisent à la mort instantanée dans les mêmes zones, en discuter n'a guère de sens.

Une fraction de seconde après l'explosion, on observe un flash intense. C'est le « **flash thermique** », dont les effets sont très destructeurs pour tout ce qui est en ligne directe de l'explosion : incendies, brûlures intenses. Cela provoque, notamment, des brûlures du troisième degré, à une distance de 2,5 km de l'explosion d'une bombe de 25 kt (comme Nagasaki). Il est évident que les conséquences du flash thermique pour les hommes, les animaux, la végétation, les habitations, etc. sont considérables. Etant donné les distances considérables auxquels les effets du flash thermique sont importants, agir sur la précision des missiles n'a guère d'influence sur ces effets.

Pour le militaire, l'effet le plus intéressant est celui de l'**onde de choc**. Les effets de l'onde de choc vont de la destruction des maisons à la rupture des tympanes. Militairement, une explosion nucléaire n'a plus pour but de détruire des cibles civiles mais de détruire des installations enterrées, comme des silos de missiles, centres de commandement (comme le SHAPE à Casteau), grottes (refuges de terroristes dans des montagnes), etc. Ce qui, évidemment, ne signifie pas qu'il n'y aura aucun des effets précédents sur les civils. **La destruction de cibles enterrées est la principale justification militaire officielle des armes nucléaires**, comme les B61. Pour fixer les idées, une arme nucléaire de 1 Mt explosant au sol crée un cratère et détruit un silo de missile sur-renforcé dans un rayon de 150-200 m du lieu de l'explosion. Le même effet avec un missile qui tombe à 15-20 m a lieu avec une arme de 1 kt. Dans ce cas, l'amélioration de la précision des missiles peut avoir des conséquences sur tous les autres effets non désirés pour des raisons militaires (radioactivité, flash).

La formidable énergie libérée par une explosion nucléaire

au sol provoque des **effets sismiques**. Une explosion de 10 kt libère autant d'énergie qu'un séisme de magnitude 6 sur l'échelle de Richter ; une de 1 Mt correspond à la magnitude 7.

Aussitôt après l'explosion, surtout au sol ou sous terre, des vents verticaux de bas en haut se développent sous la boule de feu et l'entraînent dans l'atmosphère. C'est le **champignon nucléaire** bien connu. Il emporte avec lui une quantité importante de matière radioactive, qui retombera sous forme de « retombées radioactives », à grande distance. La probabilité d'avoir 50% de décès par ces retombées se rencontre, pour Y = 1 Mt, à 17 km de l'explosion, lorsqu'il n'y a pas de vent. Pour Y = 10 kt, cela correspond à 1,7 km. En cas de vent, la distance à l'explosion est beaucoup plus importante dans la direction du vent.

La modernisation des têtes nucléaires conduit donc à des systèmes plus précis, donc des explosions moins puis-

santes. Détruire une cible enterrée avec une précision de 110-170 m requiert une bombe de 400 kt. Par contre, avec une précision de 20 m, le même effet ne demande « que » 20 kt, compatible avec une B61. On comprend bien l'utilité de telles armes dites « tactiques ».

Rappelons cependant que 20 kt est la puissance de l'explosion de Nagasaki. Que cela correspond à un séisme de magnitude 6 sur l'échelle de Richter. Que les retombées radioactives peuvent se comparer à celles de Tchernobyl pour certains isotopes. Dès lors, même si l'amélioration de la précision des têtes nucléaires entraîne une diminution de leur puissance explosive et des effets « collatéraux », elle ne suffit pas à en faire des armes de « frappe chirurgicale ». Une explosion nucléaire aura toujours des effets beaucoup plus graves qu'une forte explosion classique.

Michel Wautelet (professeur U.Mons)

Publié le 04/08/2014

La stratégie nucléaire de l'OTAN

La politique nucléaire de l'Otan est aussi ancienne que l'Otan elle-même. Selon la doctrine de défense, de novembre 1949, l'OTAN « doit assurer la capacité d'effectuer un bombardement stratégique, y compris la livraison d'une bombe atomique »... les Etats-Unis étant les principaux responsables du bon fonctionnement de cette doctrine ». C'est ainsi que l'idée du « nuclear sharing » est née, c.à.d. l'installation d'armes nucléaires sur le territoire d'Etats non-nucléaires.

Les Etats-Unis allaient déployer des armes atomiques à grande échelle sur le territoire européen, quelques années après la fin de la IIe Guerre Mondiale. En 1954, c'était au Royaume Uni, suivi par la Belgique, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Turquie. Au début des années 70, l'Otan disposait d'environ 7300 armes atomiques en Europe.

A l'heure actuelle, les Etats-Unis sont le seul pays ayant installé des bombes atomiques hors de son propre territoire. Il s'agit de bombes tactiques du type B-61. Bien que ces armes restent sous contrôle des Etats-Unis, c'est l'armée de l'air de chaque pays concerné qui est responsable de leur transport. Depuis 1966, un Groupe de Planification Nucléaire (NPG) sert de forum aux ministres de la Défense des Etats nucléaires (NWS) et non-nucléaires (NNWS) pour discuter et éventuellement réviser la politique nucléaire de l'Otan.

Le nombre de bombes tactiques « Otan » a été réduit drastiquement, tant pour des raisons politiques, que technologiques, ou de sécurité. Les bombes atomiques US ont été démantelées, en Grande Bretagne et en Grèce. En Allemagne également, le nombre de bases ayant une fonction nucléaire, a été réduit. 20 bombes nucléaires sont encore stationnées à Büchel, quasi le même nombre en Belgique (Kleine Brogel) et aux Pays-Bas (Volkel). Il y a 90 bombes atomiques sur le territoire italien (Aviano et Ghedi-Torre), ainsi qu'en Turquie (Incirlik). Au total : 240 bombes atomiques. Il s'agit là d'une évaluation, car peu d'informations officielles sont diffusées à propos des bombes atomiques tactiques en Europe.

L'entrée en vigueur du Traité de Non Prolifération (TNP) date de 1970. Dans le TNP, on parle de 5 Etats nucléaires, ce sont les pays qui ont fait des essais nucléaires avant 1967 : Chine, Russie (URSS), France, Etats-Unis, Royaume-Uni. Les autres pays qui ont signé le TNP sont Non-nucléaires. Tous les membres de l'Otan ont signé le TNP et les documents officiels de l'Otan se réfèrent aux obligations des pays membres envers le TNP.

Des bombes tactiques en Europe, en infraction avec le TNP

La présence de bombes atomiques américaines sur le territoire européen est difficile à concilier avec l'Article I et II du TNP. Selon l'Art. I : « les NWS (les Etats Nucléaires) ne peuvent transférer à qui que ce soit, ni directement, ni indirectement,

des armes nucléaires et autres dispositifs nucléaires explosifs, ni leur donner le contrôle de telles armes ou de tels dispositifs explosifs ». L'Art. II stipule encore plus clairement que les NNWS, Etats Non Nucléaires (dont la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Turquie) s'engagent « à n'accepter de qui que ce soit, ni directement, ni indirectement, le transfert d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ou du contrôle de telles armes nucléaires ou de tels dispositifs explosifs ».

Mais l'OTAN réfute ces arguments, pourtant assez clairs, et prétend qu'il s'agit d'une simple « installation » sur des territoires étrangers sur lesquels les Etats-Unis gardent le total contrôle aussi longtemps qu'il n'y a pas de décision de les utiliser. En réalité, il s'agit bien plus qu'une simple installation, car les pays « hôtes » participent activement aux missions nucléaires. Ceux-ci mettent des avions de combat à disposition, avec des pilotes et du personnel au sol impatients d'aller au combat. Il s'agit bien d'une collaboration. En outre, on parle aussi d'un réel transfert de contrôle au cas où des pilotes des pays hôtes seraient effectivement impliqués.

Quelles perspectives pour un futur désarmement ?

Les paroles du président Obama à Prague (avril 2009) lors de son plaidoyer pour « un monde sans armes nucléaires » a poussé un certain nombre de gouvernements des Etats Non Nucléaires (NNWS) où des armes atomiques étaient entreposées, à demander le renvoi de celles-ci. Il semblait y avoir une ouverture politique. Mais la France n'as pas voulu se défaire de sa « force de frappe » et les Etats-Unis avaient déjà un plan pour la modernisation de leurs bombes atomiques en Europe. Il n'y avait pas d'unité au sein de l'OTAN.

Le Sommet Otan de Chicago (mai 2012) présenta de nouvelles « Postures de Dissuasion et de Défense (DPPR) qui exposaient les deux positions. Le texte commence en faveur du désarmement : « nous restons profondément préoccupés par la prolifération des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, ainsi que leurs vecteurs. La prolifération menace notre vision commune qui est de créer les conditions nécessaires à un monde sans armes nucléaires ». En réalité, cette nouvelle prise de position ne change pas grand-chose à la politique nucléaire de l'OTAN. Nous pouvons lire dans la suite de la Déclaration : « l'Otan est déterminée à maintenir une combinaison appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile pour la dissuasion et la défense ». En outre, l'Otan fait un pas de plus dans la construction d'un bouclier antimissiles en Europe pour « compléter le rôle des armes nucléaires dans la dissuasion, mais elle ne peut pas s'y substituer ».

De nouvelles réductions des armes nucléaires non stratégiques ont été effectuées unilatéralement par la Russie. Mais dans le climat actuel, on est très éloigné du désarmement. L'OTAN veut à tout prix sauvegarder la solidarité entre ses membres. Le rapport appelle les pays membres à développer les concepts permettant la plus large participation possible afin que les membres concernés puissent assumer leurs tâches nucléaires.

Depuis le speech d'Obama, le contraire de ce qu'il annonçait est arrivé. Washington a donné son accord pour moderniser les B-61 en Europe, un projet qui va coûter au moins 10 milliards de dollars. Les pays membres sont invités à remplacer leurs avions de chasse par d'autres capables de mieux remplir des missions nucléaires. Les Pays-Bas ont déjà opté pour l'achat de 37 F-35. Le ministre belge de la Défense, Pieter De Crem, a déjà exprimé son souhait de voir la Belgique se doter de 40 nouveaux F-35. C'est un type d'avions capable de transporter les bombes « modernisées ». Sur base des calculs de la Cour des Comptes Flamande, nous pouvons estimer que la facture pour les citoyens belges pourrait s'élever à 6 milliards d'euros. Sans compter les frais d'exploitation qui pourraient revenir à plus de 7 millions d'euros par an.

La protestation contre les avions de chasse est donc fort importante dans le combat contre la présence des bombes atomiques. Si la Belgique ne remplace pas ses F-16, ce sera aussi un coup mortel pour les tâches nucléaires de l'armée belge et donc, pour la présence des bombes atomiques.

Mais il y a encore un autre moyen de faire disparaître ces bombes. A la fin de la législature précédente, deux propositions de loi ont été introduites (SP.a et Groen !) qui demandent l'interdiction pure et simple du stationnement d'armes nucléaires sur notre territoire. Le parlement a donc un réel pouvoir de chasser ces bombes. C'est important d'insister sur ces propositions au cours de la prochaine législature.

Une campagne importante s'engage pour le mouvement de la paix : la lutte contre l'achat des avions de combat et pour une loi interdisant la présence d'armes nucléaires dans notre pays !

Ludo De Brabander (VREDE)

9 août 2014

Le pacifisme du 21ème siècle

Le pacifisme du 21ème siècle sera différent, mais pas une illusion perdue. D'hommes comme Jaurès ou Lafontaine, l'Union Européenne a hérité d'un riche patrimoine d'idées et d'expériences de paix, malheureusement perverties par deux Guerres Mondiales et une série d'interventions militaires questionnables, mais qui lui assigne néanmoins un rôle pacificateur sur la scène internationale. Cela nous aide.

Dans le domaine du contrôle des armements, les initiatives ont très souvent trouvé leur origine dans des centres de recherches et organisations non gouvernementales européennes, qui ont réussi à rallier à leur cause quelques États plus volontaires, par exemple la Belgique pour les mines, la Norvège pour les armes à sous-munitions.

C'est le mouvement pour la paix, principalement européen, qui a conduit à l'interdiction de certains types d'armes particulièrement odieuses comme les mines anti-personnel et les armes à sous-munitions. Plus récemment, les campagnes pour mieux réglementer le commerce des armes ont abouti à l'adoption du Traité sur le Commerce des Armes le 2 avril 2013. Nous ne devons pas oublier que ce Traité n'est pas le résultat d'une volonté spontanée des États, mais bien le résultat d'un processus complexe, conduit parallèlement par des centaines de mouvements, d'instituts de recherche sur la paix et du monde académique à travers le monde, avec rigueur, réalisme, persévérance, et sans jamais rompre le contact avec les parties prenantes qu'étaient les gouvernements et l'industrie. Une approche pragmatique.

Bien entendu, le TCA ne pourra pas éradiquer une fois pour toutes le commerce des armes dans le monde, tout comme celui d'Ottawa n'a pas éradiqué le fléau des mines anti-personnel, ni celui d'Oslo les armes à sous-munitions. Nous serons toujours frustrés dans la poursuite de nos objectifs à court-terme, mais ces Traités, aussi imparfaits soient-ils, ont déclenché une dynamique vertueuse et nous devons rester confiants, en élaborant ces outils de droit, dans notre capacité à peser sur le changement social de long-terme.

C'est pourquoi aussi, pour en revenir au nucléaire, je suis en désaccord avec le titre donné à cette journée : « Le désarmement nucléaire, ce n'est pas pour demain, point d'exclamation ». Là, on part perdants !

Il y a dix ans, personne n'aurait parié un sou sur l'adoption

d'un Traité international sur le commerce des armes. Or ce Traité est là ; il n'est pas une fin, mais une étape fondamentale dans la lutte contre la prolifération des armements conventionnels.

Il en sera de même pour le nucléaire. Un traité d'interdiction totale peut être obtenu rapidement si l'on conjugue la pression du public et la volonté politique. Il n'éliminera pas du jour au lendemain toutes les armes nucléaires, mais il est une étape indispensable sur la voie de l'élimination complète.

Au milieu des années 1980, les États-Unis et l'Union Soviétique accumulaient un arsenal de 70 000 armes nucléaires. Le 21ème siècle s'est ouvert avec une nette diminution de l'arsenal nucléaire mondial (environ 16 300 ogives aujourd'hui) grâce notamment à d'importants accords internationaux assortis d'un système de vérification contraignant.

Mais il est indéniable que le désarmement nucléaire marque aujourd'hui le pas : blocages sur l'interdiction des essais et de la fabrication de matières fissiles à usage militaire, modernisation des arsenaux, désaccords américano-russes sur la défense antimissile et l'utilisation militaire de l'espace, refus d'engager la négociation sur une zone exempte d'armes nucléaires et de destruction massive au Moyen-Orient, maintien d'arsenaux nucléaires tactiques qui font toujours de l'Europe un champ de bataille nucléaire potentiel.

Mais dans le même temps, on assiste à une prise de conscience de plus en plus grande de l'impasse de cette stratégie, y compris parmi certains États dotés de l'arme nucléaire. Ceux-là aussi commencent à réaliser que la dissuasion nucléaire n'est plus une garantie de paix et qu'un tir nucléaire – délibéré ou accidentel – redevient une hypothèse crédible. Le simple fait de l'accroissement du nombre d'acteurs nucléaires multiplie mécaniquement les risques d'un échec de la dissuasion ou d'un tir accidentel.

D'où l'importance pour nous de bien comprendre les facteurs qui peuvent contribuer à infléchir la position des partisans de la dissuasion nucléaire. Si les lignes bougent dans ces pays – je pense surtout à la France où, lors d'une récente conférence à l'Assemblée nationale, j'ai entendu des discours très inattendus – ce n'est pas parce qu'ils seraient subitement réceptifs à nos arguments sur les conséquences humanitaires d'une explosion nucléaire.

Mais bien en raison du coût exorbitant et bientôt insupportable des arsenaux nucléaires militaires, ainsi que de la perte de pertinence stratégique de plus en plus évidente du concept de dissuasion.

Nous sommes dans une période propice pour relancer le processus de désarmement nucléaire global, d'ailleurs prévu explicitement par l'article 6 du Traité de non-prolifération. Et l'année 2015 pourrait être une année décisive, tant pour des raisons politiques (conférence de révision du TNP), que symboliques (70ème commémoration, 1955 Manifeste Russell-Einstein, 1995 Prix Nobel Pugwash, 2005 Josef Rotblat), autant de raisons pour mobiliser l'opinion.

Sachons aussi que nous sommes soutenus dans cette volonté par la quasi-totalité des Etats ne disposant pas d'armes nucléaires, par des milliers d'organisations de la société civile, par des millions de citoyens, des milliers de maires et parlementaires, mais aussi un nombre croissant de décideurs et de militaires dans des pays qui détiennent ces armes nucléaires.

Mais je voudrais terminer par une mise en garde : l'abolition des armes nucléaires ne peut être une fin en soi, et l'argument humanitaire pour leur abolition doit être utilisé avec beaucoup de prudence s'il veut rester pertinent.

Lorsque nous serons débarrassés des armes nucléaires, – un jour nous le serons, nous devons y croire – nous risquons de nous trouver devant deux questions plus complexes encore :

- Celle de la réallocation des ressources libérées, tout en ayant conscience qu'une large part de celles-ci seront absorbées par le coût du démantèlement ;
- Et surtout, comment éviter une relance de la

course aux armements conventionnels dans laquelle les États qui ont renoncé à l'arme nucléaire pourraient se lancer pour retrouver un avantage stratégique.

Ce dernier point est à mes yeux fondamental, car même sans armes nucléaires, le risque de désastre humanitaire reste intact. Certaines armes conventionnelles sont tout aussi redoutables que les armes nucléaires. Prenons les innovations dans le domaine des armes électromagnétiques. Pas de destructions massives, pas de radiations, mais une impulsion électromagnétique qui mettra hors services tous les équipements électroniques, plus d'ordinateurs, flux de données et circuits d'approvisionnement interrompus, hôpitaux paralysés, perte du contrôle des centrales électriques et nucléaires, stations de pompage et d'épuration hors services, développement des épidémies...

Le désarmement nucléaire ne peut être une fin en soi, ni un combat isolé. Des ALPC aux ADM, c'est sur tous les fronts que nous devons rester mobilisés pour avancer vers un monde moins armé et plus sûr.

Luc Mampaey (GRIP)

9 août 2014

Le texte intégral de cet exposé peut être lu sur dans la version électronique de notre bulletin *Alerte Otan* n°54 www.csotan.org

Ont contribué à la réalisation de ce numéro

Georges Berghezan • Vladimir Caller • Ludo De Brabander (Vrede) • Manlio Dinucci • Luc Mampaey • Marie-Ange Patrizio • Macha Piérart • Claudine Pôlet • Marcel Poznanski • Van de Velde Lore • Patricia Villalon • Michel Wautelet